

Rapport annuel 2024 de la Swiss Insurance Medicine

Comité et direction

En 2024, le comité de direction s'est réuni à deux reprises (le 29 avril 2024 en ligne et le 25 novembre 2024 en ligne). Le comité a également tenu deux réunions (le 22 janvier 2024 à Berne et le 9 septembre 2024 à Berne).

La retraite du comité a été conduite les 12 et 13 juin 2024 à Lucerne.

Nous nous sommes repositionnés et concentrés sur l'indépendance de la SIM, sur la qualité de l'enseignement qu'elle prodigue et sur son futur dans l'évolution du contexte de la médecine d'assurance en Suisse.

a) Les membres de la SIM

Leur nombre et leur répartition est stable au fil des années, avec une discrète augmentation des membres non-médecins (neuropsychologues, juristes).

Les membres partants sont régulièrement remplacés par des membres rentrants. Environ 5% des participants au cours deviennent nouveaux membres chaque année.

En 2024, la SIM comprenait 816 membres. Parmi les membres individuels nous comptons 686 médecins, 78 non-médecins (neuropsychologues, chiropraticiens, juristes), 8 membres d'honneur. Nous comptons comme membres également 6 sociétés spécialisées, 18 entreprises/associations (personnes morales), 20 membres passifs.

Les membres tessinois et italianophones (34 contre 35 en 2020, + 3%) sont stables. Nous leur avons dédié la 1^{ère} Brochure SIM *La perizia medica in Svizzera* traduite de la version allemande 2023.

La répartition linguistique est stable pour nos membres suisses alémaniques (664 en 2024, 694 en 2020, - 4.5%). Les cours organisés par Iris Herzog, Dre iur, connaissent une fréquentation constante avec un bon succès des cours en ligne.

Elle a augmenté pour nos membres romands et francophones (118 actuellement, 100 en 2020, + 18%). La fréquentation des cours reste également constante. Les Romands continuent de préférer les cours en présentiel. Les Romands bénéficient également de la traduction de la Brochure 2023 *Les expertises médicales en Suisse*. Je profite de remercier chaleureusement les auteurs-autrices de ces Brochures ainsi que les traducteurs et traductrices.

Les autres membres partenaires de la SIM restent également en nombre stable.

Cela nous paraît gageure d'une bonne durabilité de la SIM.

b) Qualité de l'enseignement SIM

Elle se mesure de plusieurs manières :

Le niveau de satisfaction des cours. Nous recevons des évaluations où dominent les résultats BIEN et TRES BIEN. Nous sommes conscients que pour les besoins au quotidien du médecin praticien qui se destine à pratiquer des expertises ou des appréciations de la capacité de travail, l'étendue des cours doit être considérée comme une approche générale médico-juridique. L'enseignement y est polydisciplinaire avec appui des thèmes importants en Ateliers (qui se destinent à des spécialités en fonction des participants).

Cela signifie que psychiatres, somaticiens, neuropsychologues participent en séance plénière à des cours pouvant sortir du champ de leur travail clinique habituel, sans compter les notions de droit qui y sont inculquées et répétées

à chacun des modules. Cela est l'essence même de l'approche interdisciplinaire et transdisciplinaire de la médecine d'assurance, nécessitant une compréhension mutuelle du travail dans les autres spécialités et dans le domaine du droit. La formation offre in fine une vue synthétique globale en vue d'une évaluation complète, coordonnée et consensuelle de la personne expertisée.

La qualité se mesure également au succès de l'examen qui est réalisé par MCQ à l'IML de Berne. C'est une évaluation des connaissances et de l'enseignement. Ces dernières années, les candidats sont hautement préparés. Nous le voyons lors du répertoire où les candidats posent des questions très spécialisées. Nous constatons peu d'échecs avec des courbes de résultats comparables entre les différentes régions linguistiques.

Enfin, la qualité se mesure, nous l'espérons, avec la qualité des expertises fournies par les membres de la SIM. Chaque école, chaque université se réjouit de la formation donnée et acquise avec succès, même si nous savons qu'il y a toujours des résultats ne donnant pas entière satisfaction dans la pratique ultérieure.

La médecine d'assurance en Suisse est exigeante. Elle est encadrée par sa loi, dirigée par sa jurisprudence. Différentes disciplines médicales ont établi depuis 2016 des critères de qualité en matière d'expertise. La SSPsychiatrie et psychiatrie d'assurance emboîte le pas de la remise à jour des critères, avec l'ancien président de la SIM, le Dr Gerhard Ebner.

La COQEM/EKQMB où la SIM est dûment représentée, mise sur pieds par le Conseil Fédéral et qui a débuté son activité en 2022, a émis des indicateurs de qualité en vue de l'amélioration constante des expertises. Ces éléments vous ont été présentés lors de notre 13^{ème} Journée de formation continue ici à Olten le 31 octobre 2024. Nous veillons à vous tenir régulièrement informés de son évolution.

L'attrait et la qualité de l'enseignement se mesure également quant à la bonne fréquentation des cours et Ateliers, des Journées de formation continue, des interventions sous son égide et du nombre de crédits que la SIM accorde pour des formations en médecine d'assurance dans les SMR des OAI, aux journées de la SUVA, de l'ARPEM et autres.

c) Futur de la SIM

En vue de l'application de la loi fédérale qui sera mise en place le 1^{er} janvier 2027, nous avons optimisé la fréquence des cours, notamment pour les régions linguistiques minoritaires telles que la Romandie et le Tessin, avec la mise en place d'un Atelier au Tessin (le 17 octobre 2024, avec pour thème la CIM-11, à Lugano, avec la collaboration de l'OAI Tessin) et ajouté un module 1 supplémentaire en Romandie, selon les besoins de ces régions qui ne bénéficient de la Formation que tous les deux ans.

L'indépendance de la pratique médicale en matière d'expertise et des appréciations de la capacité de travail dépend de notre faïtière à toutes et tous, quelle que soit notre spécialité, sous l'égide de notre FMH.

Il s'agit d'une branche nécessaire, utile à toutes les spécialités médicales, avec des exigences de loi quelque peu différentes selon la spécialité. La loi s'est intéressée d'abord aux spécialités les plus concernées par les expertises dans le domaine des assurances sociales.

Mais l'ensemble du corps médical est concerné.

Des connaissances insuffisantes, un désintérêt dans ce domaine, le plus souvent par manque de temps et par manque de bras, sont extrêmement préjudiciables pour les patient·e·s. Tout comme en clinique, les patient·e·s sont le dénominateur commun qui doit diriger notre motivation, afin que celles et ceux qui en ont besoin puissent bénéficier des prestations qui leur sont dues dans les meilleurs délais, en évitant des malentendus chronophages

et source de conflits dont certains pourraient être évités par une meilleure compréhension de la médecine d'assurance.

La SIM prépare activement sa candidature auprès de la FMH pour adhérer à la charte qualité de l'ASQM/SAQM de notre FMH et a des contacts réguliers avec l'ISFM/SIWF. Je remercie nos contacts aussi bien à l'Académie qu'à l'Institut pour nous aider à remplir les critères nécessaires pour la qualité.

Enfin sans notre soutien logistique administratif, Medworld, tant le comité de la SIM que ses membres ne fonctionneraient pas aussi bien. Mes sentiments reconnaissants vont à M. Nino Lötscher et son équipe, Mesdames Aline Fuchs et Céline Sidler, à Mme Yvonne Heggli pour la gestion comptable.

Je remercie le past-président, Gerard Ebner des conseils précieux qu'il a prodigués lors de la transmission de la présidence, de ses encouragements dans la continuation de nos projets. Je remercie également tous les membres du comité de la SIM qui ont soutenu ces différentes tâches de la SIM tout au long de l'année écoulée. Chacun a joué son rôle. Un merci particulier à Andreas Klipstein, pour ses conseils avisés, à notre groupe de travail de juristes, dirigé par Yvonne Bollag. Merci à Iris Herzog et Ciro Papini qui travaillent assidûment à la programmation, à l'organisation et au déroulement des cours et journées de formation avec la collaboration d'Andreas Klipstein. Je suis reconnaissante de l'engagement motivé de Maurizio Trippolini dans le domaine important de la réadaptation et l'intégration professionnelle, autre pendant de la médecine d'assurance en matière de capacité travail. Merci à notre responsable financier Daniel Herzog, toujours disponible pour répondre à mes questions et veillant sur la sécurité financière de notre association.

Le résultat de l'exercice a de nouveau été très positif, ce qui a permis à la SIM d'accumuler les réserves nécessaires, afin de soutenir des projets de recherche et d'assurance qualité dans le domaine de la médecine d'assurance et des critères de réadaptation professionnelle. Ceci permet d'envisager avec sérénité le futur de notre enseignement, nos démarches pour sécuriser notre engagement envers la qualité.

Groupe de travail IPRE

Le Groupe de travail Intégration Professionnelle Réhabilitation Ergonomie ([IPRE](#)), présidé par Maurizio Trippolini, s'est réuni deux fois à Olten, en mai et en novembre 2024. Deux thèmes prioritaires ont été mis en avant, qui reposaient sur les travaux préparatoires de 2023. Sous la direction de Jonas Bühler, les recommandations d'action interprofessionnelles pour la réintégration professionnelle ont été complétées par des études de cas et soumises à une relecture critique par les participant-e-s. Cette première version devrait être publiée et diffusée en 2025. Le deuxième thème prioritaire portait sur la mise à jour et le relancement du profil d'intégration axé sur les ressources ([PIR](#)), désormais rebaptisé profil [ReWork](#). Plusieurs membres du groupe spécialisé IPRE ont activement contribué à la refonte du profil [ReWork](#) au cours de l'année précédente. Lors de la réunion IPRE, Madame Madeleine von Arx de [Compasso](#) a présenté les derniers développements ainsi que la mise en œuvre dans quatre secteurs spécifiques. L'approche vise à adapter les profils de manière aussi sectorielle que possible. En outre, la mise en page et le format seront optimisés pour offrir une expérience « utilisateur » nettement plus conviviale. L'objectif est de promouvoir l'utilisation systématique du profil [ReWork](#) tant par les employeurs que par les médecins, afin de renforcer la communication entre les parties prenantes et de faciliter le processus de réintégration professionnelle.

Lors de l'assemblée générale de [Compasso](#) le 29 mai 2024 à Lucerne, Maurizio Trippolini a représenté le groupe spécialisé IPRE. Urs Fazis, directeur d'études, a présenté les résultats de l'étude auprès d'employeurs intitulée «Gestion des ressources et des absences». L'analyse a révélé que moins d'un quart des employeurs sont en contact avec le corps médical en cas d'absences prolongées pour maladie. Les employeurs présents ont exprimé

un très grand intérêt pour le [PIR](#), désormais appelé profil [ReWork](#). Ils sont confrontés à une forte augmentation des absences de courte durée, à des arrêts maladie prolongés liés à des troubles psychiques, ainsi qu'à une pénurie généralisée de personnel qualifié. Lors de la table ronde, les possibilités et les limites de différentes mesures ont été abordés, telles que la demande anticipée de certificats médicaux, une gestion systématique des absences, la réglementation du télétravail, etc.

Lors du cours de formation continue SIM du 31 octobre 2024, Jonas Bühler, membre du groupe IPRE, a présenté le parcours de réintégration du point de vue d'un assureur indemnités journalières. Sa présentation, très remarquée, comportait de nombreux exemples de cas illustrant le rôle fondamental de la communication rapide entre les différents acteurs impliqués. Il a également démontré que la saisie systématique de la capacité fonctionnelle, par exemple à l'aide de l'évaluation des capacités fonctionnelles (ECF) ou du [questionnaire visuel M-SFS](#), contribue de manière significative à un retour à l'emploi réussi. L'après-midi a ensuite été consacré aux Ateliers pour les utilisateurs de l' [APT](#) et de [ECF](#).

En 2010, les cours [APT](#) et [ECF](#) ont à nouveau été organisés avec succès en collaboration avec l'HES du Nord-Ouest de la Suisse à Olten. Susanne Spillmann (AEH Zurich) a lancé un nouveau cercle de qualité dédié à l'analyse du poste de travail [APA](#). Svenja Janssen (Rehaklinik Bellikon) prévoit de mettre en place un cercle de qualité dédié à l'[ECF](#) (en ligne en janvier 2025) pour les membres de la SIM et les utilisateurs d'ECF.

Groupe de travail Juristes

Présidé par Yvonne Bollag, ce groupe de travail comptait 35 membres fin 2024. Le travail a été effectué par un groupe actif de 14 membres. Après la révision de la brochure «L'expertise médicale en Suisse»: [Les expertises médicales en Suisse](#), une nouvelle édition de la brochure «Incapacité de travail – Lignes directrices pour l'évaluation de l'incapacité de travail après un accident et en cas de maladie» a été élaborée et sera disponible courant 2025. Le groupe s'est penché sur les activités de la CFMEA (Commission fédérale pour l'assurance qualité dans l'expertise médicale), en particulier sur l'avis juridique de U. Kieser sur l'intelligence artificielle. Notre membre du groupe, la Dre Iur. Susanne Bollinger, a été élue juge fédérale ordinaire le 24 septembre 2024, ce dont nous la félicitons chaleureusement. En 2024, les membres du groupe de travail ont également participé très activement à toutes les offres de formation de la SIM.

CFC et chargées de formation

En 2024, la CFC s'est réunie à quatre reprises dans sa nouvelle composition, réunissant les responsables de secteur et les deux chargées de formation (Yvonne Bollag, Isabelle Gabellon, Iris Herzog Zwitter, Bernard Favrat, Christophe Pollien, Philipp Strasser) sous la présidence d'Andreas Klipstein. Deux de ces réunions ont eu lieu en ligne.

En Suisse alémanique, tous les cours de formation en expertise médicale ont été proposés en 2024. Un cours complet destiné aux expert·e·s ACT a de nouveau été organisé en Suisse alémanique, avec une participation totale de 88 personnes. En Suisse romande, ces deux cours continuent d'être proposés tous les deux ans, la prochaine session étant prévue pour 2025.

La journée annuelle a été un franc succès, rassemblant un total de 707 participant·e·s dans un format hybride. Les thèmes principaux abordés incluaient les bases légales pour les experts médicaux en droit du travail, le droit des assurances sociales, ainsi que l'Expertise culturellement sensible.

Le cours de formation continue de cette année a de nouveau porté sur les cas de Post-Covid, en mettant l'accent sur l'épidémiologie et la physiopathologie, ainsi que, de manière plus approfondie, sur l'exigibilité des mesures médicales d'un point de vue médical et juridique dans le cadre des expertises. En outre, les cours de formation continue annuels obligatoires pour les groupes d'utilisateurs ECF, APT et ERT du groupe de travail IPRE ont eu lieu. Au total, 439 participant·e·s ont pris part à ces formations, qui ont été réalisées en format hybride.

Comme chaque année, deux sessions Life & Health Club ont été organisées en Suisse alémanique. En outre, plusieurs Ateliers ont eu lieu en Suisse alémanique et en Suisse romande, couvrant des thématiques variées, notamment la CMI-11 en somatique, la CMI-11 et la jurisprudence en matière d'indicateurs, la validation des plaintes. En collaboration avec la FMH, un module sur la responsabilité médicale a également été proposé à nouveau en Suisse alémanique et en Suisse romande. Ces Ateliers rencontrent un succès croissant, en grande partie grâce à leur format court de 2 heures. Un événement marquant cette année a été la première tenue d'un atelier au Tessin en octobre 2024, consacré à la CMI-11 et à la jurisprudence en matière d'indicateurs. L'examen à choix multiple a été organisé de manière centralisée à Berne à l'IML pour la Suisse alémanique. Sur les 108 participant·e·s, une majorité a réussi l'examen.

À partir du 1er janvier 2025, Ciro Papini assumera le rôle de nouveau chargé de formation pour la Romandie et le Tessin. Je lui souhaite un excellent départ dans ses nouvelles fonctions et me réjouis de collaborer avec lui !

Je tiens à exprimer mes remerciements sincères à tous les membres de la CFC pour leur engagement inlassable. C'est avec plaisir que j'ai assumé la double fonction de Présidente de la SIM et de chargée de formation pour la Romandie durant la période de transition précédant l'arrivée de Ciro Papini.

Personnes certifiées au 31.12.2024

Expert·e·s médecins certifié·e·s SIM 1377

Expert·e·s neuropsychologues certifié·e·s SIM 98

Expert·e·s chiropraticien·ne·s certifié·e·s SIM 8

Expert·e·s ACT certifié·e·s SIM 236

Remerciements et conclusion

En tant que présidente, je tiens à remercier pour leur engagement sans faille le comité, la direction, le secrétariat, les membres des groupes de travail et toutes les personnes qui nous ont soutenus à divers moments. Au premier chef un grand merci pour votre loyauté et votre soutien en tant que membres de la SIM.

Meilleures salutations



Dre méd. Isabelle Gabellon
Présidente de la SIM

Steinhausen, 25 février 2025